

Conjuguer aménagement é qualité paysagère dans vos projets

la boîte à outils () t l Essag

Territoire de contrastes, le massif des Écrins présente un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable. La charte du Parc national en identifie les enjeux et traduit un projet de développement durable commun en orientations et objectifs.

De nombreux « paysages naturels », creuset d'activités montagnardes, méritent d'être valorisés et préservés tout en permettant une découverte et des activités adaptées au caractère du massif. En outre, la valeur patrimoniale de certains « paysages construits » est telle que leur conservation semble s'imposer d'elle-même.

Enfin, la qualité des « paysages habités » des Écrins est un point fort dans la vie quotidienne locale et un atout pour l'attractivité du territoire.

Ensemble, travaillons dans le respect de ces paysages exceptionnels et partagés.



«Motif paysages », c'est quoi ?

Élaboré par l'Atelier paysage du Parc national des Écrins, qui s'est entouré d'autres services et partenaires pour concevoir cet outil, « MOTIF paysages » est à la fois **une démarche collaborative et une boîte à outils de terrain évolutive**. Clé de compréhension des paysages en marche et de discussion entre les acteurs, « MOTIF paysages » promeut l'observation des territoires in situ.

POUR QUI? Tous les acteurs qui observent et participent de près ou de loin à l'évolution des paysages : les élus et techniciens des communes et des collectivités, les agents du Parc national, les agriculteurs, les habitants, etc.

COMMENT? En mobilisant les acteurs concernés par un projet ou une problématique lors d'un atelier de terrain, organisé le plus en amont possible.

AVEC QUI ? Une fois informé, le Parc national des Écrins mobilise les acteurs et partenaires concernés par le sujet afin d'enrichir les réflexions et d'élaborer un premier diagnostic pour aboutir à un projet partagé et de qualité.

AVEC QUOI ? Sur le terrain, de nombreux outils peuvent être mis en place lors de l'atelier afin d'enrichir les débats et de valoriser les réflexions pour alimenter le projet.

POUR QUOI? Diffusée largement, la démarche « MOTIF paysages » participe à l'émergence d'une culture commune et d'une politique du paysage pour une meilleure prise en compte des paysages dans les projets d'aménagement et de gestion du territoire.

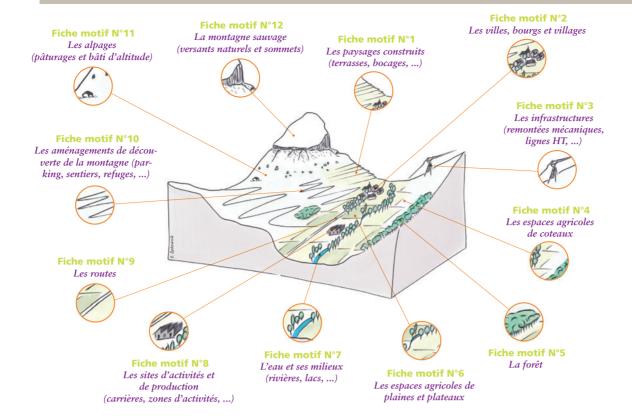
Outil opérationnel, MOTIF est complémentaire aux Atlas des paysages des Hautes-Alpes et de l'Isère.

- LA BOÎTE À OUTILS MOTIF CONTIENT DEUX SÉRIES DE FICHES
 - → Comprendre

 12 fiches Motif, qui décrivent chacun des grands motifs paysagers rencontrés dans le parc national des Écrins. Elles attirent l'attention sur les enjeux et les dynamiques d'évolution qu'il convient de prendre en considération à l'amont des projets, afin de préserver au mieux ou de mettre en valeur les paysages. Très synthétiques, ces fiches n'ont pas vocation à apporter des solutions détaillées ; elles se veulent des clés de lecture, vous permettant d'identifier, à l'amont de vos projets, des questionnements à approfondir, le cas échéant, avec les équipes du Parc national des Écrins.
 - → Appliquer 3 fiches Etude de cas, qui illustrent, à partir d'exemples concrets, des démarches et des réalisations adaptées aux enjeux de préservation ou de mise en valeur des paysages.



LES FICHES MOTIF



Lexique

UNITÉ PAYSAGÈRE

Une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de formes de ces composants.



MOTIF PAYSAGER Up motif paysage

Un motif paysager est un macroélément paysager que nous observons et qui résulte de l'action de la nature et/ou de l'homme. Les unités paysagères sont constituées de l'imbrication de plusieurs motifs : route, forêt, villages, cours d'eau, plaine agricole, etc.



Exemples : le village, la forêt, les terrasses agricoles

DYNAMIQUE PAYSAGÈRE

Une dynamique paysagère est une modification, souhaitée ou non, d'un paysage.

Le paysage est très souvent concerné par plusieurs dynamiques paysagères inter-reliées.



Exemple : l'extension du village

PROCESSUS PAYSAGERS

Les processus paysagers sont les éléments explicatifs des dynamiques observées. Ils sont le récit d'opérations, de décisions, d'événements qui permettent la compréhension des dynamiques en place.



Exemple : l'histoire du village

Les fiches étude de cas

→ Fiche étude de cas N°1

> Atelier de Charnière



Fiche étude de cas N°2

> Atelier de Chaillol



→ Fiche étude de cas N°3

> Atelier de Puy Sanières



Les - du Parc national des Écrins

Le Parc national des Écrins propose un accompagnement méthodologique aux acteurs qui le souhaitent, dans un cadre partenarial :

Réfléchir à plusieurs, partager les expériences, est souvent plus efficace.

- → Vous avez un projet d'aménagement, une problématique de gestion sur votre territoire.
- → Le Parc vous propose d'organiser, le plus en amont possible, un atelier de terrain en présence de tous les acteurs concernés : CAUE, DDT, DREAL, experts thématiques, ... afin de partager les regards et les expériences.
- → Lors de cet atelier, il s'agira de poser un diagnostic, identifier les enjeux et dégager des pistes d'actions.
- → In situ, de nombreux outils peuvent être mis en place pour nourrir les réflexions et vous aider à construire votre projet : questionnaires, photographies, cartographies, entretiens, ... alimentent les échanges et permettent de relever les atouts et points de vigilances des sites en question.

COMMENT SE PASSE UN ATELIER DE TERRAIN ?

→ Le parc mobilise ses partenaires et les acteurs concernés

- > Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- > Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)
- > Direction Départementale des Territoires (DDT)
- > Conseil général
- > Etc.

→ 2 étapes clés

- > La visite du site : observation du site depuis un point de vue lointain puis analyse in-situ
- > L'atelier-débat : échanges sur les atouts du site et du projet et sur les points de vigilance repérés par les participants, partage d'expériences similaires, ...

→ Des outils participatifs pour enrichir les projets

- > Des questionnaires, qui favorisent l'expression de tous les participants
- > Des cartographies, qui permettent de localiser les éléments du paysage à prendre en compte
- > Des photographies, qui renforcent le partage et l'appropriation des enjeux





Une démarche portée par le Parc national des Écrins avec l'appui méthodologique du CAUE de l'Isère.



Partenaires techniques :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Hautes-Alpes. Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) des Hautes-Alpes et de l'Isère. Direction Départementale des Territoires (DDT) des Hautes-Alpes et de l'Isère. Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA.

A G E N C E

d'URBANISME

DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Partenaires financiers :







